

DES STRUCTURES ET PROJETS MULTIPLES ORIENTÉS VERS LES HABITANTS : LE CENTRE SOCIAL, UN TIERS LIEU DE FAIT !



UNE DÉFINITION OUVERTE SUR
UNE VARIÉTÉ DE RÉALITÉS :

QU'EST-CE QU'UN TIERS LIEU ?

Le terme se multiplie depuis quelques années, pour désigner de nombreuses structures, nouvelles ou anciennes : un café associatif porté par des habitants, un espace de co-working privé, un atelier de réparation de vélos, un espace numérique...

Il n'est donc pas toujours facile de définir les contours d'un tiers lieu...

A l'image d'un centre social !

A L'ORIGINE : CONVIVIALITÉ, PROXIMITÉ ET HABITANTS

Le terme est développé dans les années 90 par Ray Oldenbourg, professeur de sociologie en Floride, qui s'intéresse à **ces lieux qui viennent après le domicile et le travail, où les habitants viennent volontairement se réunir. Le tiers lieu permet ces rassemblements et accueille chacun, forme une communauté vivante qui se croise dans un cadre informel.**

Dans le contexte urbain des années 90 aux États-Unis, il pense aux cafés, aux bibliothèques ou encore aux salons de coiffure.

L'important n'est pas l'activité qui y est faite mais l'aspect « maison hors de la maison ».

Il s'agit donc d'une définition ouverte :

- Qui ne parle pas des activités réalisées, mais plutôt de l'état d'esprit dans lequel elles sont proposées,
- Qui n'est pas un label validé de l'extérieur, mais plutôt une description, une tentative de dégager des points communs aux lieux investis par les habitants d'un territoire.

Pour mémoire, les centres sociaux sont nés à la fin du 19^{ième} siècle comme "maisons communes", implantés dans un quartier, pour aider les habitants à développer les activités et services nécessaires à la vie quotidienne, dans un esprit de solidarité et de responsabilité. La **"maison hors de la maison" ouverte à toutes et tous sans activité pré-conçue était déjà là !**

Ray Oldenbourg indique 8 caractéristiques pour ces lieux :

- **Terrain neutre** : chacun va et vient comme il le souhaite.
- **Ouverture** : chacun est accueilli peu importe son statut social, politique, ses revenus, etc.
- **Communication** : le lieu communique autour de ce qu'il fait pour interpeller chacun.
- **Accommodant** : le lieu essaie de répondre aux besoins de chacun.
- **Noyau dur** : une base de personnes au cœur du projet, lui donne son orientation et incitent les autres à venir.
- **Profil bas** : le lieu est chaleureux, ne se veut pas prétentieux, accueille tout le monde.
- **L'ambiance** : joyeuse, favorisant les échanges, garantissant qu'ils soient fait dans le respect.
- **Une maison hors de la maison** : un lieu que les habitants peuvent s'approprier, où ils peuvent se sentir bien.

UNE DÉFINITION QUI ÉVOLUE : LE TRAVAIL, L'ÉCONOMIQUE ET LE NUMÉRIQUE

1

Dans les années 2000

Le terme de Tiers lieu évolue, revendiqué par des nouvelles structures.

Les plus visibles sont les établissements de la chaîne **Starbucks** : en s'inscrivant dans le modèle du café, convivial et chaleureux, ils développent en plus l'aspect « bureau » en proposant des espaces de travail, une connexion Internet, proposant de venir travailler pour n'être « ni à la maison ni au bureau » et en orientant leur image autour de ce modèle.

Une vision du tiers lieu qui semble reprendre les points essentiels développés par R. Oldenbourg mais qui l'oriente bien différemment !

De plus, porté par un modèle entrepreneurial privé, cette évolution inscrit aussi la dimension économique dans l'idée de tiers lieu : **il s'agit de lieux qui produisent de l'activité et des revenus.**

Enfin, la question de la communauté d'habitants, au cœur de la définition originelle, disparaît **au profit d'utilisateurs qui achètent des services.**

2

Dans les années 2005

le concept connaît une forte progression en France, dans plusieurs sens.

D'un côté, la direction élaborée par Starbuck, McDonald & co, fait émerger **des tiers lieux basés sur le coworking, des espaces conviviaux mais avant tout de travail, conçus comme un service s'adressant à des professionnels.**

De l'autre, une multitude de petites structures, généralement associatives ou issues de collectifs d'habitants, **mettent en avant leurs actions numériques.**

Elles proviennent de deux types de mouvements, qui se croisent parfois :

-Les « **points cyber** » où l'on vient depuis longtemps s'initier à l'informatique en buvant un café et en papotant.

Les structures qui portent ces actions sont souvent ancrées dans l'éducation populaire (centres sociaux, MJC, etc). Elles renouvellent, ou dépoussièrent leur image en s'appuyant sur le terme tiers lieu, en rappelant certains de ses fondamentaux.

Elles revendiquent un aspect citoyen, l'ouverture à tous pour répondre aux envies et besoins de chacun, mais aussi la convivialité des échanges.

-Les « **hackerspaces** » et autres « **fablab** », ces lieux qui réinventent les ateliers de bricolage en développant l'aspect numérique : imprimantes 3D, découpe laser, brodeuse numérique, etc.

Généralement portés par des groupes de passionnés, parfois militants **autour de la capacité d'agir et d'inventer**, ils se veulent moins « institutionnalisés ». Ils revendiquent le terme de tiers lieux en revenant également à certains fondamentaux, en particulier **l'aspect informel et la place centrale de la communauté d'habitants.**



Du salon de coiffure des années 90 aux espaces de coworking du XXIe siècle, en passant par des ateliers numériques et des « repair café », des jardins partagés et des cafés associatifs... les tiers lieux sont tout ça et encore bien d'autres choses à venir !

Et si tous les tiers lieux ne sont pas des centres sociaux, les centres, eux, sont bien des tiers lieux.

3

Depuis les années 2010

on assiste à une multiplication de structures se revendiquant « tiers lieux », qui ne se ressemblent pas forcément.

Issues de différents modèles économiques, différentes appropriations de la notion de tiers lieux, elles contribuent parfois à rendre le terme flou, d'autant plus qu'il s'appuie à l'origine sur une définition très ouverte.

LE TERME « TIERS LIEU » NE DÉFINIT NI LE MODÈLE ÉCONOMIQUE, NI LA TAILLE, NI L'ACTIVITÉ RÉALISÉE À L'INTÉRIEUR MAIS PLUTÔT UN ÉTAT D'ESPRIT ET DES OBJECTIFS PARTAGÉS...

Ces deux courants reviennent, chacun par leur entrée, aux grands enjeux originels de la notion de tiers lieux, en s'appuyant sur la question numérique qui bouleverse la société.

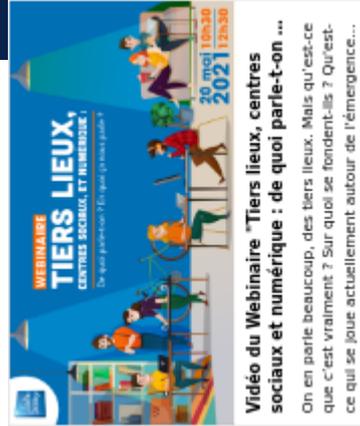
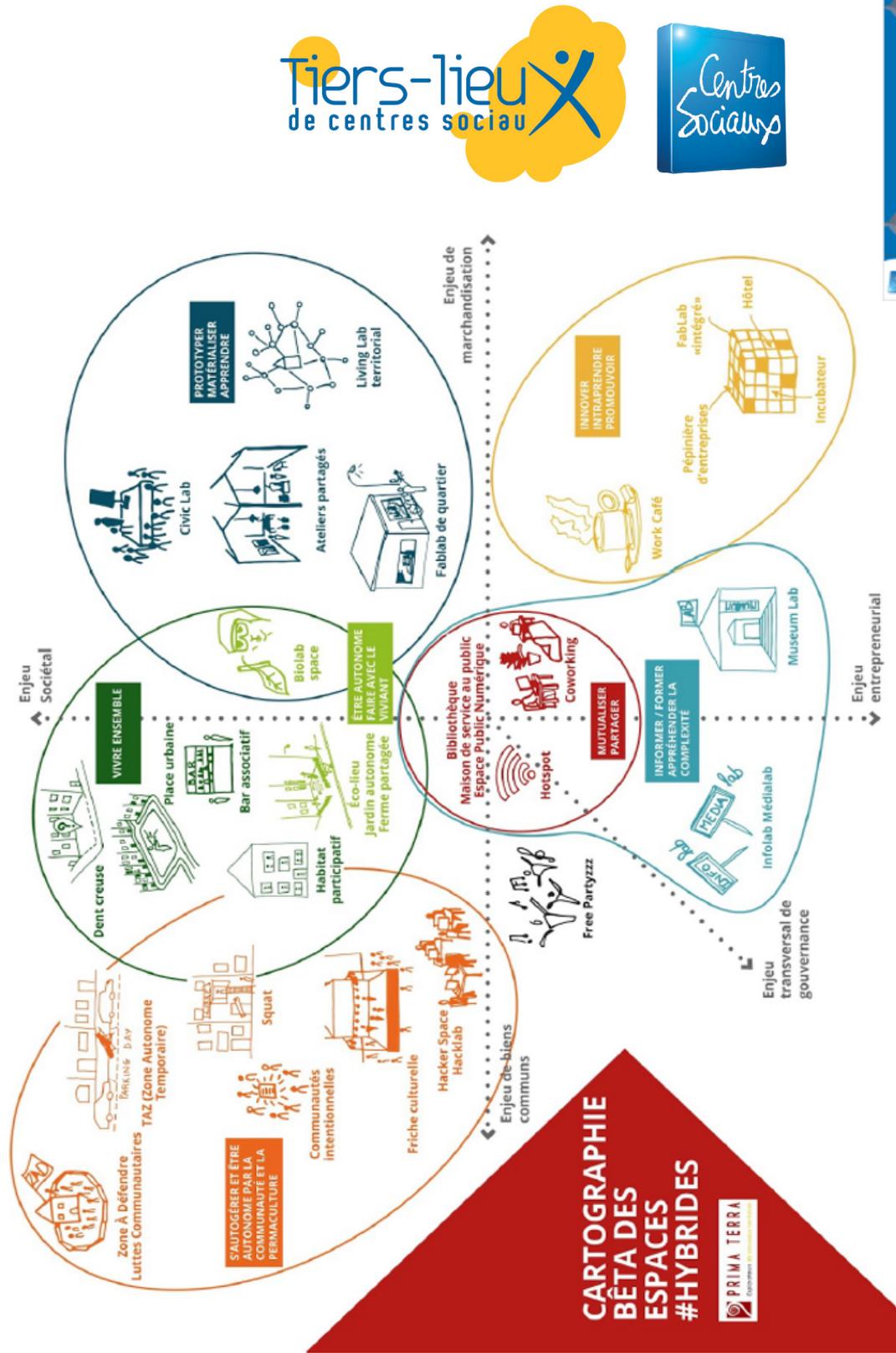
Ils témoignent aussi *des mutations de l'éducation populaire entre des structures et des mouvements anciens (MJC, centres sociaux, etc) ancrés depuis longtemps dans l'éducation aux (multi)médias et des fourmillements de projets nouveaux, souvent moins structurés, orientés vers la bricole et les innovations permises par la fabrication numérique.*

En France, les pouvoirs publics commencent également à s'intéresser à ce terme. La mission « Mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique » portée par le CGET en 2018 donne le ton : les tiers lieux sont abordés sous l'angle de leur offre de coworking et sous leur modèle économique. Ce qui en a souvent éloigné nos structures.

Mais dans les communications l'État met également d'autres points en avant : gouvernance partagée, ancrage territorial, adaptation et projets collectifs... **Autant de domaines qui font depuis longtemps l'ADN des centres sociaux !**



Le retour de la notion de tiers lieux dans les années 2010



Extrait du webinaire "Tiers lieux, centres sociaux et numérique"
www.centres-sociaux.fr

Vidéo du Webinaire "Tiers lieux, centres sociaux et numérique : de quoi parle-t-on ..."

On en parle beaucoup, des tiers lieux. Mais qu'est-ce que c'est vraiment ? Sur quoi se fondent-ils ? Qu'est-ce qui se joue actuellement autour de l'émergence....

Panorama des tiers lieux

L'ensemble des activités, des projets que les centres sociaux peuvent développer et accompagner sont représentés dans ce schéma : selon les axes de leur projet social, leur contexte et des enjeux auxquels ils répondent sur leur territoire, les centres sont des structures protéiformes, évolutives, présentes pour accompagner les habitants, leurs projets, leurs envies !

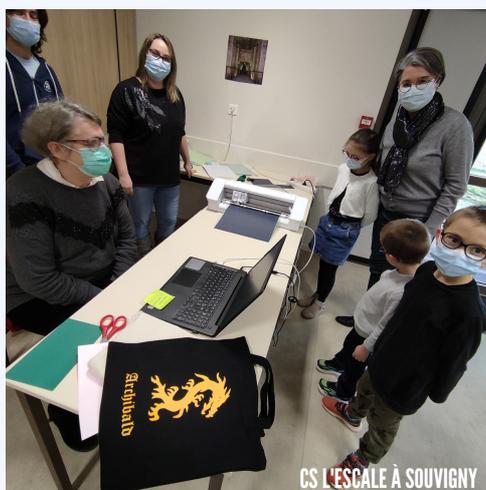
LES CENTRES SOCIAUX : AU COEUR DE CE PANORAMA DES TIERS LIEUX

« UN FOYER D'INITIATIVES PORTÉ PAR DES HABITANTS ASSOCIÉS APPUYÉS PAR DES PROFESSIONNELS, CAPABLES DE DÉFINIR ET DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION D'UN TERRITOIRE »

DÉFINITION DU CENTRE SOCIAL
- FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE - ANGERS 2000

Ancré sur le territoire, ouvert à tous sans discrimination, s'adaptant pour répondre aux besoins et envies des habitants, convivial... Les centres sociaux sont ces lieux tiers, entre l'espace privé et l'espace public. Espaces accueillants, hybrides, les activités n'y sont pas pré-déterminées mais évoluent dans le temps, liées aux territoires et aux habitants.

Une "maison" dont chacune et chacun peut pousser la porte pour mille idées différentes !



DES ESPACES OUVERTS, ACCUEILLANT CHACUN ...

Ces notions parcourent toutes les définitions des tiers lieux. Mais qu'est-ce que cela veut dire d'accueillir tout le monde ? Nous savons qu'il ne suffit pas d'une vitrine ou d'en afficher l'intention pour accueillir « tout le monde ».

L'inclusivité, la mixité des publics sont au cœur de nos métiers, pas seulement passivement en indiquant être ouverts à tous, mais par une réelle réflexion et un travail du quotidien.

De l'accueil à l'aller vers, les centres sociaux imaginent, expérimentent, questionnent leurs manières de faire dans un objectif commun : être réellement là pour tous et pas seulement ceux qui « oseront pousser la porte » ou connaîtraient déjà les lieux.



DES LIEUX ACCOMMODANTS, ESSAYANT DE RÉPONDRE AUX ENVIES DE CHACUN...

Qui peut dire précisément les actions que doit porter un centre social ? Personne et pas même nous !

Le projet même du centre dépend avant tout du territoire, des envies et des besoins des habitants.

Être accommodant pour essayer de répondre à tous, ce n'est pas une option c'est la raison d'être du centre social !

Cette capacité d'inventer des projets, d'essayer des idées, juste parce que les habitants le souhaitent, de les abandonner ou les faire évoluer si la demande change : c'est notre spécificité, notre expertise et notre force !



Les centres sociaux ne diffèrent pas des autres tiers lieux par leurs activités, mais parce que leurs activités dépendent et viennent spécifiquement des envies et des besoins des habitants. Avec cette capacité d'évoluer pour toujours rester au plus près de nos territoires.

LES CENTRES SOCIAUX : AU COEUR DE CE PANORAMA DES TIERS LIEUX



DES LIEUX CHALEUREUX, PAS PRÉTENTIEUX

Il y a des structures où l'on hésite parfois à entrer -on se sent déplacé, parce qu'on se dit que ce n'est pas pour nous.

Dans les centres, nous travaillons spécifiquement à ce que chacun se sente libre de pousser la porte, pour un besoin de garde d'enfant ou pour dépanner d'une photocopie, pour proposer un projet ou simplement passer du temps avec d'autres habitants autour d'une activité conviviale.

On ne prétend pas tout faire ou tout connaître, mais on peut essayer, avec l'habitant qui vient, de trouver une réponse à son envie.

Dans un quotidien où beaucoup de services sont cloisonnés, où les accueils humains se font rares, pouvoir pousser la porte d'un centre social en sachant qu'on y sera vraiment accueilli et écouté c'est précieux !



UN PROJET COLLECTIF, PAR ET POUR LES HABITANTS

Au-delà de l'accueil inconditionnel réalisé dans nos centres sociaux, ce qui nous caractérise avant tout c'est **la possibilité de faire société.**

Les centres sociaux sont avant tout des espaces collectifs, où chacun peut venir dans son individualité pour partager et organiser collectivement le lieu, le projet, les actions.

Grâce à des professionnels formés à l'accompagnement de projet et à l'animation participative, des moyens matériels, des partenariats solides et des réseaux d'acteurs bien identifiés, les centres sociaux tiers lieux sont de réels espaces de construction de projets de société.

Élus, bénévoles ou participants aux activités, salariés : tous sont habitants du territoire, rassemblés autour d'un projet commun.

Un projet continuellement revu et adapté au territoire et aux envies des habitants mais toujours structuré par des valeurs fortes, défendues par tout le réseau des centres sociaux : dignité humaine, solidarité, démocratie.



Que l'on y rentre pour un besoin individuel ou un projet collectif, le centre social fait lien entre les habitants qui créent ainsi du collectif et se rassemblent autour de ce projet partagé.

Gouvernance par les habitants, soutien aux initiatives locales, accompagnement à l'émergence de collectifs engagés et la réalisation de projets communs, garant et promoteur des valeurs engagées... Au delà des services, le centre social contribue à la citoyenneté, en renforçant le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.



Pas facile d'être vu dans son ensemble, quand tout ce qui est fait évolue, s'adapte et s'invente en permanence pour répondre aux habitants et au territoire.

De la salle de spectacle au jardin partagé, de l'imprimante 3D au café des parents, des bureaux partagés à l'accompagnement d'envies et de projets d'habitants, les centres s'affirment comme des tiers lieux :

- dans leurs projets,
- dans leur ancrage sur les territoires,
- dans le collectif d'habitants rassemblés autour d'un projet partagé...

LES TIERS LIEUX FORMENT UN PANORAMA VARIÉ, DONT LES CENTRES SONT DES REPRÉSENTANTS DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ.

PARMI LES TIERS LIEUX, CERTAINS SONT LOIN DE NOS MODÈLES ET DE NOS ACTIVITÉS, D'AUTRES S'EN RAPPROCHENT.

PARMI D'AUTRES, MAIS AVEC NOS SPÉCIFICITÉS, NOUS SOMMES LÀ POUR DONNER À VOIR CE QU'EST L'ANIMATION DU TERRITOIRE ET DE LA VIE SOCIALE.



Une publication réalisée par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Allier.

Contactez-nous pour toute question ou complément d'information !

federation.csx03@gmail.com



Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

